



L'Ain, une forte croissance sous la double influence de Lyon et de Genève

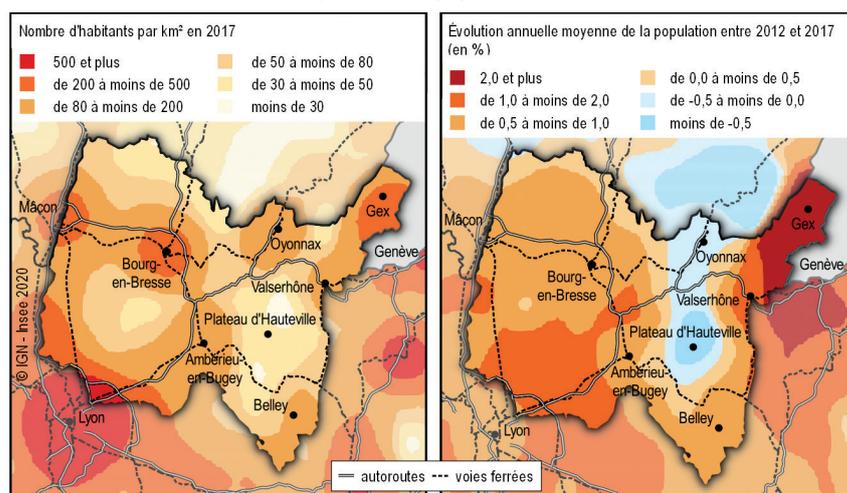
L'Ain fait partie des départements de France métropolitaine où la croissance de la population est la plus vive. La proximité de deux grandes métropoles, Lyon et Genève, influence fortement cette évolution. L'offre importante d'emplois située à l'extérieur du département favorise un taux de chômage très faible, mais amène un tiers des Aindinois à se déplacer hors des frontières départementales pour aller travailler. L'Ain est le département le plus industrialisé de France. Son industrie se caractérise par des domaines d'activité spécifiques tels que la plasturgie autour d'Oyonnax avec la « Plastics Vallée », la filière bois, la fabrication de matériels de transport, ainsi que la production et distribution d'électricité avec la centrale nucléaire du Bugey.

Aude Lécroart, Bruno Roy, Insee

Au 1^{er} janvier 2017, le département de l'Ain compte 643 350 habitants, soit 8 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes. En superficie, l'Ain représente également 8 % de la région, et offre un relief varié. À l'ouest du territoire se trouvent des plaines (Bresse, plaine de l'Ain, Val de Saône), un bas plateau (Dombes), et les premiers contreforts du Jura. À l'est apparaît un relief plus heurté, avec des montagnes de type jurassien (pays de Gex, Bugey), dont le sommet du Jura situé à 1 720 mètres d'altitude (Crêt de la Neige). Par ailleurs, l'Ain est le deuxième département français le plus recouvert d'eau, derrière les Bouches-du-Rhône qui comprend la Camargue. La surface du sol occupée par les eaux représente 2,8 % du territoire, avec notamment la zone de la Dombes (1 100 étangs pour 120 km² de surface). Les communes les plus peuplées en 2017 sont, par taille décroissante, Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Vauxerhône, Ambérieu-en-Bugey et Gex. Plusieurs pôles urbains d'importance sont également situés en périphérie immédiate du département : Lyon, Genève et Mâcon (figure 1).

1 L'Ain, un département sous l'influence de Genève et de Lyon

Densité et évolution annuelle moyenne de la population



Source : Insee, Recensement de la population 2017

Une croissance démographique importante

La croissance démographique de l'Ain est soutenue, + 1,0 % par an en moyenne entre 2012 et 2017 (figure 2), soit environ 6 000 habitants supplémentaires

chaque année. C'est l'une des plus fortes croissances de France métropolitaine (9^e rang), et la 2^e de la région derrière la Haute-Savoie (+ 1,3 %), département limitrophe. Elle est ainsi supérieure à celle de la région (+ 0,6 %) et de la France métropolitaine (+ 0,4 %). Ce constat n'est

pas nouveau ; il s'observe depuis les années 1970. Mais il a tendance à légèrement ralentir sur la période récente.

Ce dynamisme démographique s'explique notamment par l'attractivité des grands pôles situés à proximité du département, Genève et Lyon, et, dans une moindre mesure, par celle de Mâcon.

L'influence de Genève s'exerce fortement sur la zone du pays de Gex, au nord-est de l'Ain, où la population s'accroît chaque année de 2,7 % en moyenne depuis 2012. C'est l'espace le plus dynamique du département. En 2017, 95 000 personnes y résident, parmi lesquelles se trouvent de nombreux actifs attirés par les emplois situés dans la zone de Genève, qui abrite en particulier plusieurs organisations internationales. Ceux-ci bénéficient de revenus suisses plus élevés tout en résidant côté français où le coût de l'immobilier reste inférieur. En effet, dans le canton de Genève, le très faible taux de logements vacants (0,5 % en 2019) et l'urbanisation très dense tirent les prix à la hausse. Des lois y limitent également l'artificialisation des sols afin de conserver des espaces naturels. La densité de population est donc élevée dans le pays de Gex (230 habitants par km² contre 110 en moyenne dans l'Ain et 112 en France métropolitaine).

Au sud-ouest du département, Lyon est également un pôle attractif en termes d'emplois (nombreuses administrations publiques, hôpitaux, grandes entreprises), comme en témoignent les intenses déplacements domicile-travail des Aindinois vers cette zone, participant ainsi à la poursuite de l'étalement urbain de Lyon.

Au sein même du département, d'autres pôles contribuent aussi à la croissance démographique, de façon plus modeste. C'est en particulier le cas de Bourg-en-Bresse (+0,8 % par an en moyenne entre 2012 et 2017) et du territoire de Bugey Sud, qui comprend la commune de Belley (+0,6 %).

Pour autant, certains territoires de l'Ain restent peu attractifs, souvent dans les endroits marqués par un relief plus accidenté et un certain isolement. La population du Haut-Bugey recule légèrement (-0,2 % par an), notamment à Plateau d'Hauteville (-1,1 %) et à Nantua, qui continue de perdre des habitants (-0,8 % par an). La ville d'Oyonnax, en revanche, parvient à maintenir sa population depuis 2012.

L'augmentation de la population est surtout due à l'apport migratoire

L'évolution démographique résulte de deux contributions, celle du solde naturel (différence entre les naissances et les décès) et celle du solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs de la zone considérée). Pour le département de l'Ain, la croissance provient majoritairement du solde migratoire, avec une contribution de +0,6 % par an entre 2012 et 2017. Ce constat perdure au moins depuis

2 Une population en forte croissance, notamment dans le pays de Gex

Taux de variation annuel moyen de la population par EPCI, par ordre décroissant

	Population		Taux d'évolution annuel moyen entre 2012 et 2017 (en %)
	2012	2017	
CA du Pays de Gex	83 151	95 070	+ 2,7
CC Dombes Saône Vallée	35 440	38 078	+ 1,4
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	13 690	14 590	+ 1,3
CC Ussets et Rhône (*)	3 222	3 378	+ 1,0
CC de Miribel et du Plateau	22 703	23 839	+ 1,0
CC de la Côtière à Montluel	23 713	24 847	+ 0,9
CC du Pays Bellegardien (CCPB)	20 893	21 850	+ 0,9
CC de la Dombes	36 986	38 580	+ 0,8
CC Val de Saône Centre	19 700	20 497	+ 0,8
CC de la Veyle	21 369	22 271	+ 0,8
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	127 496	132 380	+ 0,8
CC de la Plaine de l'Ain	74 534	77 644	+ 0,8
CC Bugey Sud	32 920	33 848	+ 0,6
CC Bresse et Saône	24 409	25 181	+ 0,6
CA Villefranche Beaujolais Saône (*)	6 306	6 339	+ 0,1
CA Haut - Bugey Agglomération	63 889	63 236	- 0,2
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération (*)	1 770	1 722	- 0,5
Ain	612 191	643 350	+ 1,0
Auvergne-Rhône-Alpes	7 695 264	7 948 287	+ 0,6

(*) : partie de l'EPCI située dans l'Ain

EPCI : établissement public de coopération intercommunale (définitions) ; CA : communauté d'agglomération ; CC : communauté de communes.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

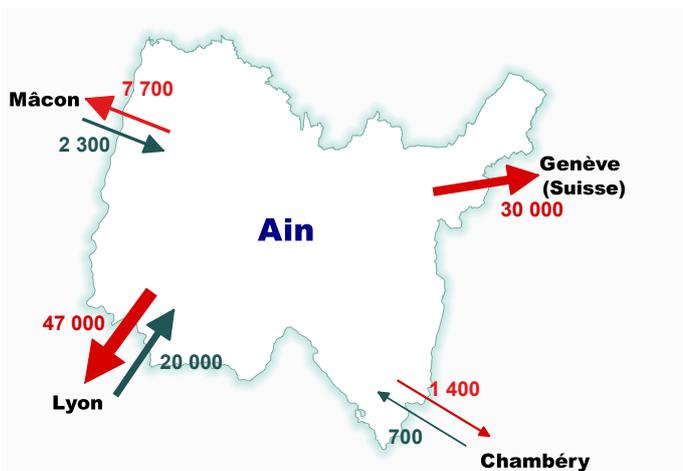
1962. La croissance est également assurée par l'excédent des naissances sur les décès (+0,4 %), légèrement supérieur à celui de la région. En Auvergne-Rhône-Alpes comme en France métropolitaine, le solde naturel contribue davantage à l'évolution de la population.

En 2016, la part des nouveaux arrivants dans la population (c'est-à-dire ceux qui ne résidaient pas dans l'Ain un an auparavant) représente 4,0 %, contre 2,1 % pour la région. Les jeunes entre 18 et 24 ans sont les seuls à

être plus nombreux à quitter le territoire qu'à venir s'y installer. La plupart d'entre eux sont en effet étudiants dans des villes extérieures au département (Lyon principalement mais aussi Grenoble, Chambéry, Annecy), l'Ain étant moins pourvu en établissements d'enseignement supérieur que les départements environnants. En revanche, les 25-44 ans sont relativement plus nombreux à venir s'installer dans l'Ain, en lien avec l'attractivité de Genève et l'installation croissante de jeunes

3 De nombreux actifs quittent l'Ain pour aller travailler

Principaux flux quotidiens de navetteurs entrants et sortants dans l'Ain en 2016



Note : le zonage retenu ici est celui en aires urbaines, hors parties situées dans l'Ain (périmètre 2011, définitions). Par exemple, l'aire urbaine de Mâcon est située à cheval entre les départements de la Saône-et-Loire et de l'Ain, mais sa partie aindinoise est ici retranchée.

Les données sur le nombre d'actifs résidant en Suisse et travaillant dans l'Ain ne sont pas disponibles au niveau départemental. Pour Genève, le zonage considéré est celui du canton de Genève.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

ménages avec enfants en périphérie des grandes agglomérations comme Lyon. Les échanges migratoires s'effectuent principalement avec le département du Rhône. Entre 2015 et 2016, 12 500 déménagements ont eu lieu dans un sens ou dans l'autre, avec un solde positif en faveur de l'Ain (+ 1 700 habitants).

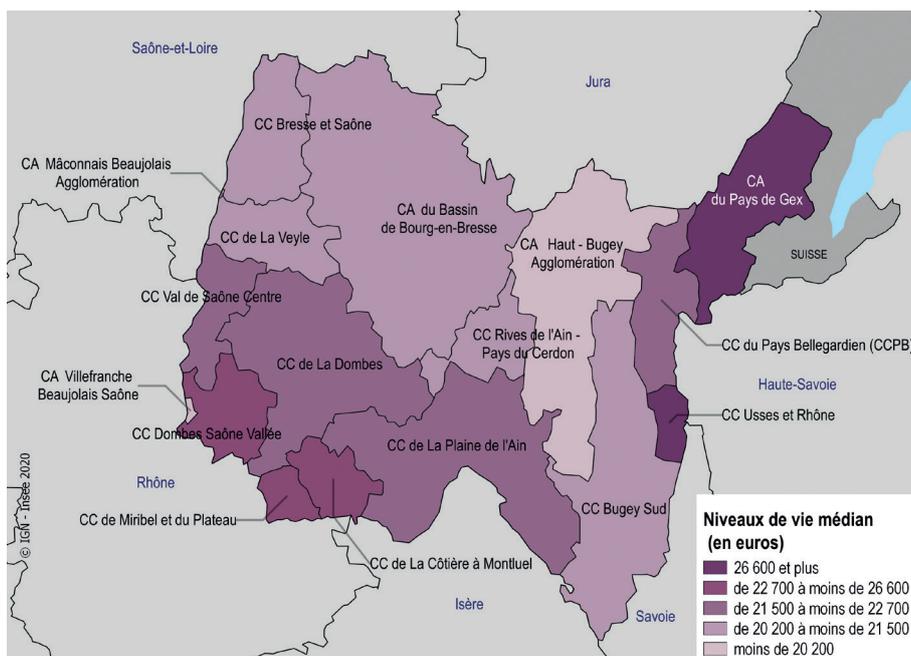
Un Aindinois sur trois travaille hors du département

En 2016, la population active de l'Ain est composée de 315 000 personnes. Parmi celles-ci, 185 000 occupent un emploi au sein du département, 97 000 vont travailler à l'extérieur, et 33 000 sont chômeurs. Ainsi, 35 % des actifs occupés aindinois travaillent en dehors du département, en lien avec l'offre importante d'emplois à Lyon et à Genève. C'est moins que dans les départements franciliens proches de Paris (autour de 50 %). Cela reste toutefois une part élevée si on la compare à celle de la Haute-Savoie par exemple (25 %), où de nombreux actifs vont également travailler à Genève. Par conséquent, le nombre d'emplois offerts par l'Ain pour 100 actifs occupés résidents est plus faible que dans la région, au vu du nombre d'actifs occupant un emploi à l'extérieur du département.

L'intensité des échanges avec les départements environnants est très forte (figure 3). En 2016, 97 000 actifs se déplacent quotidiennement pour aller travailler hors de l'Ain. À l'inverse, 35 000 personnes effectuent le trajet dans l'autre sens. En particulier, 47 000 Aindinois quittent

4 Une population plus aisée à proximité des grands pôles d'emploi

Niveau de vie médian dans l'Ain, par EPCI



EPCI : établissement public de coopération intercommunale (définitions) ; CA : communauté d'agglomération ; CC : communauté de communes.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

leur département pour aller travailler dans le pôle de Lyon, contre 20 000 déplacements dans l'autre sens. Côté Suisse, 30 000 Aindinois passent la frontière pour aller y travailler, soit 11 % des actifs occupés du département. À titre de comparaison, cette part s'élève à 22 % pour les habitants de Haute-Savoie. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont

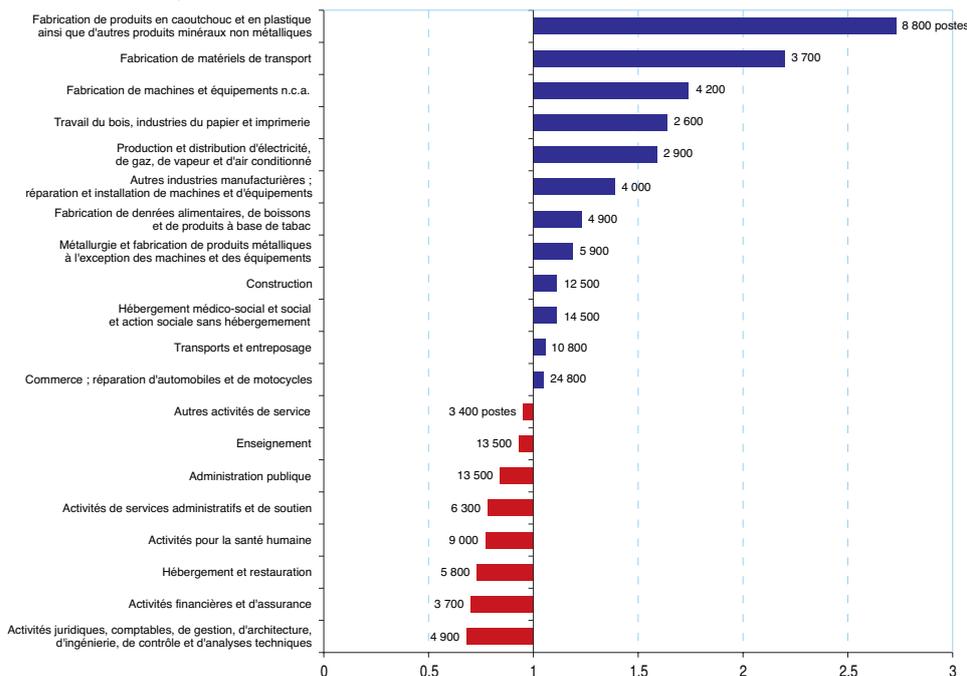
les plus concernés, puisque 39 % d'entre eux travaillent hors de l'Ain.

Pour effectuer leurs déplacements domicile-travail, 83 % des Aindinois utilisent la voiture, une proportion plus élevée que dans la région (74 %) et en France métropolitaine (70 %). Plusieurs autoroutes sillonnent le département du nord au sud (A39, A42) et d'est en ouest (A40) et favorisent ces trajets.

Parallèlement à la hausse démographique, la population active de l'Ain a augmenté de 13 % entre 2006 et 2016, nettement plus que dans la région (+ 8 %) et en France métropolitaine (+ 5 %). Cette hausse concerne surtout les actifs travaillant à l'extérieur du département. Leur nombre a augmenté de 26 % en dix ans, soit 20 000 personnes, en particulier vers la Suisse (+ 53 %). Entre 2006 et 2016, les déplacements domicile-travail en voiture ont ainsi augmenté de 10 % et ceux effectués en transports en commun de 44 %. L'un des enjeux pour le département réside donc dans le développement du réseau de transports existant, aussi bien routier que ferroviaire, pour répondre aux besoins d'une population en forte hausse, notamment à proximité de la frontière suisse. De ce point de vue, l'aboutissement fin 2019 du grand projet d'infrastructure « Léman Express » va dans ce sens. Il s'agit de six nouvelles lignes ferroviaires qui contournent la pointe sud du lac Léman avec des ramifications destinées notamment aux actifs transfrontaliers situés dans l'Ain et en Haute-Savoie. Il devrait réduire les temps de trajet et améliorer sensiblement la desserte entre Genève et la commune de Valservhône. Cela pourrait ainsi désengorger les axes routiers situés dans cette zone et permettre éventuellement à certains actifs

5 La plasturgie en tête des activités spécifiques du département

Indice de spécificité sectorielle pour les principaux secteurs de l'Ain par rapport à la région et nombre d'emplois en 2015



Note de lecture : la part de la fabrication de caoutchouc-plastique dans l'emploi salarié est 2,7 fois plus importante dans l'Ain que dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce secteur représente 8 800 postes.

Champ : emploi salarié.

Source : Insee, CLAP 2015

transfrontaliers de profiter de cette meilleure accessibilité pour habiter plus loin.

Un taux de chômage très faible

Grâce à la proximité des grands pôles d'emploi de Lyon et Genève, l'Ain est au 4^e rang des départements français où le taux de chômage est le plus faible (6,1 % au deuxième trimestre 2019). En comparaison, ce taux est de 7,3 % pour la région et de 8,5 % en France métropolitaine. Les jeunes de 15 à 24 ans sont deux fois plus touchés par le chômage, mais cela reste inférieur aux niveaux régional et national.

Ce faible taux de chômage observé dans l'Ain résulte en grande partie du nombre important d'emplois proposés par les zones de Lyon et de Genève. Entre 2006 et 2016, le nombre d'emplois dans l'Ain a augmenté de 3,4 %, avec une population active augmentant bien plus vite. Sur cette période, le nombre d'emplois rapporté aux actifs occupés a donc diminué, passant de 83 % à 78 %.

Toujours en lien avec la proximité de Lyon et de Genève, l'Ain est un département plutôt aisé en moyenne. Le taux de pauvreté (*définitions*) y est de 11 %, inférieur à celui de la région (13 %) et de la France métropolitaine (15 %). Si le niveau de vie médian (*définitions*) des habitants de l'Ain est élevé (22 000 euros), des disparités existent au sein du territoire. Les niveaux de vie sont globalement plus élevés là où la population augmente le plus rapidement. Ainsi, celui des habitants du pays de Gex (35 000 euros) est non seulement le plus élevé du département mais aussi parmi les plus élevés de France métropolitaine. Suivent la

communauté de communes (CC) de Ussets et Rhône (à cheval sur l'Ain et la Haute-Savoie), peu éloignée de Genève et Annecy, puis trois autres CC situées en bordure de Lyon : CC de Miribel et du Plateau, Dombes Saône Vallée et CC de la Côtère à Montluel (*figure 4*). À l'autre extrémité, les habitants du Haut-Bugey disposent du niveau de vie le plus faible (19 500 euros), en relation avec une plus forte présence du secteur industriel, et donc plus d'ouvriers, mais aussi en raison d'un taux de chômage plus élevé que la moyenne du département.

Une forte présence de l'emploi industriel, en particulier dans la plasturgie

L'Ain est le département le plus industrialisé de France. Son industrie génère près de 46 000 emplois, soit 21 % des emplois du département contre 12 % en France métropolitaine. En lien avec cette forte présence de l'industrie, les ouvriers tiennent une part un peu plus importante dans la population qu'au niveau régional (16 % contre 13 %). Cependant, ce secteur a connu des difficultés ces dernières décennies : 9 000 emplois ont été supprimés dans l'Ain entre 1990 et 2016. Après avoir bien résisté en comparaison avec les autres départements français, l'industrie du département a été particulièrement affectée suite à la crise de 2008. Le nombre d'emplois industriels a chuté de 15 % sur la période 2006-2016, baisse toutefois comparable à celle observée dans la région et en France métropolitaine.

L'Ain est particulièrement spécialisé dans la plasturgie (*figure 5*). Ce secteur emploie

8 800 personnes dans 330 établissements en 2015. Il est surtout localisé autour d'Oyonnax dans la « Plastics Vallée », avec notamment la présence du pôle de compétitivité « Plastipolis » (pôle spécialisé dans les projets de recherche et développement concernant la plasturgie et éléments composites).

La filière bois est également bien présente au sein du département avec notamment le pôle de compétitivité « Xylofutur », dont une antenne se trouve à Cormaranche-en-Bugey, au sud d'Oyonnax. D'autres secteurs sont caractéristiques de l'Ain, notamment la fabrication de matériels de transport avec Renault Trucks à Bourg-en-Bresse, Lamberet à Saint-Cyr-sur-Menthon et Akwel à Champfromier, établissements aux effectifs les plus importants du secteur. Le territoire du Bugey Sud, qui comprend la commune de Belley, est marqué par une forte présence industrielle, en particulier dans la fabrication de machines et d'équipements électriques. Enfin, la production et distribution d'électricité est présente avec la centrale nucléaire du Bugey au sud du département.

Chaque année, de nombreux établissements déménagent pour venir s'installer dans l'Ain. Même si, dans l'autre sens, d'autres quittent le département, le solde de ces mouvements est nettement à l'avantage de l'Ain. Ce constat va de pair avec la hausse de population. Ce sont les secteurs de l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » et de l'industrie qui contribuent principalement à ce dynamisme. En revanche, les créations « pures » d'établissements ne sont pas plus importantes qu'ailleurs. ■

Définitions

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), qui permettent de tenir compte de la taille du ménage et des économies d'échelle réalisées en son sein. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 50 % des ménages.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté, fixé en France à 60 % du niveau de vie médian.

Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, les syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et syndicats mixtes sont des EPCI.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Ain : un dynamisme démographique qui perdure », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 42, janvier 2019
- « Accessibilité des services au public dans l'Ain », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 8, septembre 2016
- « Pays du Bugey : un territoire attractif de par son économie locale et son cadre de vie », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 35, juillet 2015

